

## Nouveauté !

### Mise en place d'un nouveau système de paiement (buvette et boutique) à compter de la saison 2017/2018

Un système de paiement cashless est mis en place au Sélestat Alsace Handball . Plus rapide, plus sûr et plus facile, pas besoin d'avoir de monnaie en poche ou de carte bleue. Muni d'une Carte Cashless sur laquelle je charge de l'argent, je peux consommer partout dans l'enceinte du club.

#### Comment on fait ?

Je me rends dans un point caisse du SAHB ou au secretariat du club pour récupérer une carte cashless. J'en profite pour charger ma carte du montant souhaité.

#### Ma carte d'abonné est-elle une carte cashless ?

Tout à fait, ma carte d'abonné me sert à la fois pour accéder à la salle et pour consommer sur l'ensemble des points de vente. Ma carte abonné est un support collector que je conserve en fin de saison.

#### Pourquoi créer un compte sur Cashless.fr ?

En me connectant sur Cashless.fr je peux suivre ma consommation ainsi que le solde restant sur ma carte.

Je peux également bloquer ma carte en un clic en cas de perte ou de vol grâce aux 7 caractères situés sur le verso.

Je peux recharger ma carte depuis mon mobile.

#### Est-ce obligatoire de créer un compte sur Cashless.fr ?

Non, vous pouvez recharger votre carte directement aux banques cashless. Votre carte reste alors totalement anonyme.

**Attention : dans ce cas, votre carte ne pourra pas être bloquée en cas de perte ou de vol.**

#### Où est-ce que j'utilise ma carte cashless ?

Dans tous les points de ventes du SAHB. Équipés de terminaux mobiles ils permettent l'encaissement des consommations d'un simple scan de la carte.

#### Comment à nouveau charger des crédits ?

Je me rends aux points caisse de la salle pour créditer ma carte les jours de match ou je charge ma carte sur cashless.fr

### **J'ai encore des crédits sur ma carte cashless**

Pas de problème, je me fais rembourser en fin de saison aux points caisse ou au secrétariat sur présentation de ma carte.

### **J'ai perdu ma carte cashless**

Si j'ai créé un compte sur Cashless.fr je peux bloquer ma carte en un clic. Je me rends auprès d'un point caisse pour qu'on me crédite les crédits restants sur une nouvelle carte après vérification du solde restant.

Je n'ai pas créé de compte mais j'ai gardé mon ticket. Parfait, je me rends auprès d'un point caisse, on me bloque ma carte pour que personne ne boive à ma santé ! On vérifie s'il me reste des crédits, et on me les crédite sur une nouvelle carte.

### **Informations complémentaires**

Je ne peux pas utiliser une autre carte que celle fournie aux points caisse du SAHB.

Je prends soin de ma carte cashless en évitant de l'exposer à des sources de chaleur ou en la perçant. Elle serait ainsi inutilisable.